

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial : 70000-00030 Encre, noir
Utilisation de la substance ou de la préparation: Encre pour imprimantes à jet printers (CIJ-printers)
Fabricant / fournisseur : Paul Leibinger GmbH & Co. KG
 Daimlerstr. 14
 78532 Tuttlingen
 Germany
 Phone: +49 7461 92 86-0 Fax: +49 7461 92 86-199
 www.leibinger-group.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger
Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 4	H413

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



Mot signal : Danger

Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Consignes de sécurité

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

butanone

Mélange de: bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tertalkyl(C12-C14)ammonium; bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tertalkyl(C12-C14)ammonium; bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hyd

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Propriétés physiques

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Risque de résorption dermique.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% enpoids]	Classification - (CE) No <u>1272/2008[CLP/GHS]</u>
78-93-3	201-159-0	butanone	74 – 83	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
117527-94-3	403-720-7	Mélange de: bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium; bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium; bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hyd	3-6	Aquatic Chronic 2, H411

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Assurer un traitement médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître après inhalation, en quantités importantes, de vapeurs de solvants :

perte de connaissance
dépression nerveuse
engourdissement

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

En cas d'intoxication dur possibilité des dépressions de système nerveux central, hypotension, bradycardie et hypothermie.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeurs nitreuses (NOx)
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.
Ne pas laisser le produit déversé s'infiltrer dans le sol ni parvenir dans les eaux d'écoulement.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Remarques complémentaires

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.
Eviter de toucher avec la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Enlever immédiatement les vêtements de protection souillés.
Nettoyer complètement après le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Le produit est facilement inflammable.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Formation de mélanges gazeux explosifs avec l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conservé dans l'emballage d'origine bien fermé.
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.
Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Conservé dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des acides et des bases. Conservé dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des acides et des bases.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
Protéger de l'action de la lumière.
Ne pas exposer à l'action prolongée de la chaleur.
Stocker à une température comprise entre 10 et 30 °C .
Stocker au frais, l'échauffement entraîne une augmentation de la pression avec risque d'éclatement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Encre pour imprimantes à jet printers (CIJ-printers)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ppm]	Remarque
78-93-3	butanone	8 heures court terme	600 900	200 300	

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit

Protection des mains

gants (résistants aux solvants)
Non adapté: gants en PVC

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Seuil olfactif

Aucune information disponible.

Etat: liquide
Couleur: noir
Odeur: odeur de cétone

	Valeur	Température à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune information disponible.			
début d'ébullition	> 78 °C			
Température de fusion / Point de congélation	Aucune information disponible.			
Point d'éclair	-4.0 °C		DIN 51755	
Vitesse d'évaporation	Aucune information disponible.			
Inflammation (à l'état solide)	Aucune information disponible.			
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune information disponible.			
Température d'inflammation	> 300 °C			Les informations se réfèrent au solvant.
Température d'autoinflammation	Aucune information disponible.			
Limite inférieure d'explosibilité	1,8 Vol-%			Les données se rapportent au solvant.
Limite supérieure d'explosibilité	12 Vol-%			Les données se rapportent au solvant.
Pression de vapeur	< 110 kPa	50 °C		
Densité relative	0,802 - 0,808 g/ cm ³	20 °C		
Densité de vapeur	Aucune information disponible.			
Solubilité dans l'eau	ca 290g/l			forme une Solution colloïdale
Solubilité dans un autre produit	Aucune information disponible			
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	Aucune information disponible.			
Température de décomposition	Aucune information disponible.			
Viscosité (dynamique)	3 - 6 mPa*s	20 °C		

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Vapeurs plus denses que l'air.
Liquide combustible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

Réagit avec les lessives alcalines.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

oxydes d'azote (NOx)

Décomposition thermique

Remarque : Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	3300 mg/kg	rat		Données se rapportant au composant principal
DL50 aiguë par contact avec la peau	5000 mg/kg	lapin		
CL50 aiguë par inhalation	36 mg/l (4 h)	rat		
Irritation des yeux	Fortement irritant.			

Constatations empiriques

peut être absorbé par la peau

Expérience sur l'homme : peut provoquer des réactions d'hypersensibilisation cutanée chez les personnes qui y sont prédisposées

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

dessèche la peau

Irrite les organes de la respiration

L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées

le produit est irritant pour les muqueuses

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 100 mg/l (48 h)	cyprins dorés		
Daphnie	CE 50 > 100 mg/l	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité physico-chimique: > 50 % Diminution de la DCO

Biodégradabilité: Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

08 03 12*

Nom du déchet

déchets d'encre contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Collecter les déchets dans des récipients appropriés, étiquetés et se fermant hermétiquement.

Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<u>ADR/RID</u>	<u>IMDG</u>	<u>IATA-DGR</u>
14.1. Numéro ONU	1210	1210	1210
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	ENCRE D'IMPRIMERIE (butanone)	PRINTING INK (butanone)	PRINTING INK (butanone)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 3

code de restriction en tunnel D/E

Réglementations particulières 640D

Code de classification F1

Informations diverses relatives au transport

Respecter les réglementations relatives à la dispense concernant des petites quantités de produit.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV (composants organiques volatils) : -700g/L

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.